

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Naval - Classe préparatoire aux études supérieures - Scientifique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
Lycée Naval - Classe préparatoire aux études supérieures - Scientifique	Jury par défaut	Tous les candidats	20	206	69	79

* Ouverte à tous les profils de candidats, cette formation est engagée en faveur de l'égalité des chances et met en œuvre une politique volontariste pour favoriser l'accueil des lycéens boursiers. Les dossiers de ces derniers bénéficient à ce titre d'une attention soutenue dans la procédure d'examen des candidatures.

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

Avoir suivi une formation en première et terminale en voie générale.

S'intéresser aux domaines des mathématiques et des sciences ainsi qu'aux démarches associées (analyse-modélisation-résolution de problème- expérimentation et communication)

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et littéraires.

Adhérer au projet pédagogique de la classe (décrit dans le paragraphe "Contenu et organisation de la formation").

S'engager à suivre un rythme de travail conséquent et régulier , pour atteindre, en fin d'année scolaire, celui exigé en CPGE scientifique.

Avoir une vocation militaire et que celle-ci appraise dans le projet de formation motivé.

Posséder les capacités physiques requises pour l'admission dans les écoles militaires

Vous postulez pour une admission en lycée militaire. Vous devez donc satisfaire aux conditions médicales d'aptitude requises pour l'admission dans les écoles militaires de votre choix.

Dès le 2 juin 2022, si votre candidature a été classée, (que vous ayez reçu une proposition d'admission ou que vous soyez en liste d'attente sur un ou plusieurs de vos vœux pour une formation en lycée militaire), prenez rendez-vous au plus tôt avec un médecin militaire pour effectuer votre visite médicale d'aptitude. La liste des antennes médicales militaires est consultable sur le

site <https://lycee-naval.ac-rennes.fr>, onglet « Modalités d'admission en classes préparatoires ». Le résultat de la visite médicale (« Certificat médical d'aptitude à l'admission en lycée militaire au titre de l'aide au recrutement ») doit être transmise dans les meilleurs délais à inscription.In@cinbrest.org

En cas d'impossibilité d'obtenir un rendez vous médical auprès d'une antenne médicale militaire, vous pouvez vous rapprocher de votre médecin traitant pour lui

- présenter les documents disponibles sur le site internet du lycée onglet " Documentation " : notice d'information et questionnaire médical,

- demander , à l'issue d'une visite médicale, de compléter l'attestation médicale qui sera transmise dans les meilleurs délais à inscription.In@cinbrest.org

Conseils : Vous pouvez dès maintenant prendre connaissance des principales causes d'inaptitude à l'admission sur le site internet (<https://lycee-naval.ac-rennes.fr>, onglet « Documentation »).

Point d'attention sur la procédure Parcoursup

Si vous avez déjà accepté une proposition d'admission en lycée militaire de manière définitive et que le médecin militaire ou médecin traitant constate votre inaptitude lors de la visite, vous devez au plus vite le signaler à l'établissement qui pendra alors contact avec le service académique compétent pour signaler votre situation et si besoin, vous accompagner vers d'autres vœux.

Conditions d'inscription

Seuls les candidats possédant la nationalité française sont autorisés à s'inscrire.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Projet pédagogique : la CPES permet, pendant une année de conforter la motivation pour une carrière militaire, de renforcer et d'approfondir ses connaissances en mathématiques, sciences physiques, sciences de l'ingénieur, français, philosophie et anglais, de s'entraîner à l'effort de recherche et au travail personnel, de découvrir et de mettre en oeuvre les méthodes de travail adaptées à une CPGE, de bénéficier d'un accompagnement culturel soutenu.

Contenu des enseignements :

- mathématiques (7h/sem) - physique-chimie (7h/sem) : 50 % du programme de MPSI,
- sciences de l'ingénieur (2h/sem) : familiarisation avec les technologies,
- anglais (3h/sem), français (2h/sem), philosophie (2h/sem) : préparations ambitieuses à affronter les exigences d'une CPGE scientifique,
- informatique (1h30 /sem) : initiation à la programmation Python,
- EPS (3h/sem) : préparation aux concours d'officiers,
- projet interdisciplinaire (2h/sem - semestre 2) : étude d'un sujet scientifique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une lecture de chaque dossier est menée systématiquement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Recommandations formulées aux candidats :

- se renseigner auprès d'un CIRFA pour connaître les métiers d'officiers et d'ingénieurs dans les Armées
- être conscient de la nécessité d'avoir un certain niveau de compétences et de résultats, notamment dans les enseignements de spécialités,
- mentionner clairement la vocation militaire dans le projet de formation motivé,
- programmer sa visite médicale d'aptitude auprès d'un médecin militaire dès la proposition d'admission,
- pour les élèves à besoins éducatifs particuliers qui envisagent de présenter les concours des écoles d'officiers, prendre contact avec le référent handicap pour vérifier si la situation personnelle est comptable avec ces concours (NB: pas d'amménagements possibles pour les épreuves orales d'admission).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Mathématiques	moyenne élève, moyenne classe ou groupe, classement	moyenne élève, moyenne classe ou groupe, classement	Essentiel
	Sciences Physiques	Moyenne élève, moyenne classe ou groupe, classement	Moyenne élève, moyenne classe ou groupe, classement	Essentiel
	Notes dans les matières littéraires : français, philosophie, anglais	Moyenne élève, moyenne classe ou groupe, classement	Moyenne élève, moyenne classe ou groupe, classement	Très important
	Notes dans d'autres enseignements scientifiques : SVT - SI - NSI	moyenne élève, moyenne classe ou groupe, classement	moyenne élève, moyenne classe ou groupe, classement	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations fiche Avenir , avis chef d'établissement	Appréciations fiche Avenir , avis chef d'établissement	Important
Savoir-être	Implication	Appréciations fiche Avenir - Avis chef d'établissement	Appréciations fiche Avenir - Avis chef d'établissement	Important
	Autonomie	Appréciations fiche Avenir - Avis chef d'établissement	Appréciations fiche Avenir - Avis chef d'établissement	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Vocation militaire	Cohérence du projet de formation motivé avec la classe de CPES	Cohérence du projet de formation motivé avec la classe de CPES	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Aptitude médicale déclarée par un médecin similaire	certificat médical d'aptitude initiale (imprimé 620.4/12) à adresser à inscription. In@cinbrest.org avant le 5 juillet 2023	certificat médical d'aptitude initiale (imprimé 620.4/12) à adresser à inscription. In@cinbrest.org avant le 5 juillet 2023	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Participation à la réserve opérationnelle, préparation militaire	Participation à la réserve opérationnelle, préparation militaire	Complémentaire
	Intérêt pour la démarche scientifique	Participation à des Olympiades, présentation au concours général ...	Participation à des Olympiades, présentation au concours général ...	Complémentaire
	Engagement sportif	Pratique sportive	Pratique sportive	Complémentaire

Signature :

Jean STEPHAN,

Proviseur de l'établissement Lycée Naval